



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE & JEU PROVENCAL
LIGUE ILE DE FRANCE
COMITE des YVELINES



USMC Pétanque Les Clayes-Sous-Bois

Affiliation FFPJP n° 078/77.0924

Compte Rendu Réunion N°3 Du Jeudi 26 Novembre 2015 (17h30)

Présents : CORBIN Marie-Line, CORBIN Guy, BOITTE Gérard, BREUVART Jean-Pierre, GUYOMARD Yves, JUVIGNY Patrick, LEVEQUE Daniel, MARIGNIER Etienne, POIRIER Francis, SEBIRE Daniel

Auditeur : GUERET Jean-Michel

Excusés: CHARLET Edith

1/ Concours du Samedi 5 Décembre en faveur du Téléthon.

Ce concours « particulier » en faveur du Téléthon doit se dérouler dans **l'esprit du téléthon**. Pour se faire, le bureau décide d'ores et déjà de reverser l'intégralité des bénéfices de la buvette au téléthon.

Les tarifs de la buvette seront particulièrement attrayants, pour cette manifestation uniquement.

Il est décidé la mise en place d'une boîte sur le comptoir de la buvette pour recueillir les dons ou les gains de ceux qui le souhaitent.

Maintenant passons à l'organisation mise en place :

- Gérard Boitte et Daniel Sébire → à la table
- Etienne Marignier et Guy Corbin → à la vente des tickets
- Edith Charlet, Marie-Line Corbin, Daniel Leveque, Patrick Juvigny → à la buvette, assistés si besoin de Jean-Pierre Breuvart
- Approvisionnements : ceux-ci se feront par Daniel Leveque, Patrick Juvigny et Gérard Boitte le mardi 1 Décembre

Il est prévu la vente de crêpes dont Daniel Leveque aura la charge et du vin chaud spécialité de Patrick Juvigny.

Marie-Line quant à elle préparera sa spécialité habituelle.

2/ Réponses à apporter à la mairie au sujet de la rampe handicapés et l'installation d'un sèche-mains.

- Rampe Handicapés

Suite à la réunion que nous avons eue avec le service des sports de la mairie, et au courrier reçu par mail à la suite de cette réunion, nous nous devons de clarifier notre demande auprès de cet organisme.

Le bureau se dirige vers une solution **rampe en béton** (protégée par bastaing) effectuée suivant des normes officielles recueillies par Guy Corbin.

Etienne Marignier, quant à lui, est chargé d'établir le plan correspondant qui sera ensuite transmis par Francis Poirier à la mairie des Clayes.

- Sèche-mains

Gérard Boitte pilote le problème du sèche main

Actuellement nous possédons :

L'accord de l'USMC pour procéder à l'acquisition du matériel.

L'accord de principe de la mairie pour l'installation de celui-ci sous réserve, préalablement à cet achat, de fournir aux services techniques toute la documentation du produit choisi. (Caractéristiques techniques, schémas d'installation, etc.).

Lorsque ceux-ci seront définitifs Francis Poirier est chargé de la réponse à la mairie des Clayes.

3/ Questions ou informations diverses.

- A l'unanimité le bureau décide la gratuité de la carte de membre de notre doyen et son épouse
- Gérard Boitte trésorier nous fait part de notre situation financière actuelle que l'on peut qualifier de satisfaisante avant le remboursement annuel de défraiement de nos joueurs se montant à environ 1000 €
- Gérard Boitte nous transmet également le constat financier du challenge de l'amitié :

Inscriptions	180 €
Repas	775 €
Apéritif	66 €
Viennoiseries	36 €
s/ total	1057 €
Participation Joueur	-310 €
Bilan	747 €

Soit une participation du club à hauteur de 24 € par joueur participant

Les Clayes sous Bois le 26 Novembre 2015.

Rédacteur : Daniel-Sébire